

Revue trimestrielle destinée aux professionnels et bénévoles impliqués dans la prise en charge et l'aide alimentaire aux populations démunies.



ACTUALITÉS

Les messages sanitaires : plus ou moins bien perçus

Une étude a mesuré l'impact des messages sanitaires au bas des publicités pour les boissons et aliments sucrés ou gras. Il en ressort que plus les messages sont connus, moins ils attirent l'attention. Par une sorte d'apprentissage cognitif, le cerveau détecte les zones où ils sont placés, pour ne pas être gêné dans sa vision. Pour garder leur impact, estime Dorothee Rieu, docteur en neurosciences, les messages préventifs devraient régulièrement changer de formule.

Premier séminaire recherche du Plan Obésité.
« Obésité, santé et société : recherches et convergences », p 62-63

Du lait pour les enfants défavorisés

Une analyse des études portant sur la croissance, le développement et la santé des enfants issus de pays en voie de développement rappelle l'importance de la consommation de lait et d'aliments d'origine animale.

Lait et viande contribuent à couvrir les besoins spécifiques de l'enfance. En plus de l'énergie, des protéines et du calcium, le lait apporte plus de vitamine B12, de vitamine A, de riboflavine (B2), de folates (B9) que la viande qui, elle, en revanche, est une excellente source de fer héminique (mieux assimilé que le fer non héminique des aliments tels que lentilles et épinards).

La vitamine B12 étant exclusivement fournie par les aliments d'origine animale, il convient donc de s'assurer que l'alimentation des enfants comporte suffisamment de ces aliments – lait de vache, viandes – facilement acceptés tant par les enfants que par leurs parents.

Food and Nutrition Bulletin 2011; 32 (3): 227-243

Le site du CERIN : une mine d'informations

A l'instar de ses revues (qui sont en ligne à la rubrique « Publications »), le site internet du CERIN a été conçu pour offrir une information régulière, professionnelle, simple et claire, faisant le lien entre la nutrition, la recherche et la santé. Récemment, deux nouveaux types de contenu ont fait leur apparition :

- l'actualité scientifique : avec une sélection d'études présentées sous forme de brèves rédigées par une diététicienne, classées par rubriques (Adolescents, Allergies alimentaires, Protéines...),
- les dossiers thématiques : avec des articles courts (3 à 6) destinés à permettre de faire le point sur un sujet donné (activité physique, protéines, végétarisme...)

<http://www.cerlin.org>
<http://www.facebook.com/cerlin.nutrition.sante>

Appel à partage d'initiatives

Vous organisez ou vous animez des activités innovantes dans le champ de l'alimentation, la précarité et la santé ...La rubrique « En direct du terrain » est à votre disposition. Merci de prendre contact avec nous afin de faire partager votre expérience ;

nutrition-fr@cerin.org

DOSSIER

2-4

LES JARDINS FAMILIAUX DE DEVELOPPEMENT SOCIAL : DEVENIR AUTOPRODUCTEUR DE SON ALIMENTATION

À partir de situations étudiées en France et à l'étranger, le PADES apporte ici un éclairage méthodologique sur les Jardins Familiaux de Développement Social.

COTÉ CUISINE

5

HACHIS AU POTIRON DU CHEF

FOCUS

6

LE JARDIN DE ROUGEMONT A SEVRAN (SEINE SAINT DENIS)

La ville de Sevrans, située en Seine Saint Denis, a créé, il y a trois ans, le jardin du quartier « Rougemont » dans le cadre d'une démarche de rénovation urbaine. C'est le résultat d'une large concertation avec les habitants dès le début du projet. Cette concertation a rassemblé en moyenne 50 personnes pendant plus d'un an.

Alimentation, Santé & Petit budget,
Revue éditée par le CERIN
(Centre de Recherche et d'Information Nutritionnelles)

Rédacteur en chef: Caroline Rio

Comité de lecture:
Brigitte Coudray, Dominique Poisson

Maquette et mise en page: la-fabrique-creative

Illustrations: Navello

Abonnement gratuit
sur demande écrite adressée au CERIN
nutrition-fr@cerin.org

Tous les numéros de la revue
sont en ligne sur le site
www.cerlin.org

Cliquer sur le logo de la revue en bas
de la page d'accueil.

42 rue de Chateaudun 75009 Paris

Les jardins familiaux de développement social : devenir autoproducteur de son alimentation

À partir de situations étudiées en France et à l'étranger, le PADES apporte ici un éclairage méthodologique sur les Jardins Familiaux de Développement Social.

Au cours de ces dernières années un mouvement général de création de jardins s'observe partout en France. Réactions aux crises financières successives, mise en œuvre des politiques de développement durable issues du Grenelle de l'environnement, création de réponses adaptées pour faire face à l'ampleur des demandes d'assistance alimentaire, effet de mode, besoin de recréer des espaces de convivialité...les logiques de création de jardins sont très nombreuses. Cependant, on constate que ces outils sont sous-utilisés, voire mal utilisés par des opérateurs qui semblent méconnaître les pratiques alimentaires des publics qui y sont accueillis. Comment prévenir les situations de malnutrition sans créer de nouvelles mesures d'assistance ? Comment accompagner les publics les plus précaires vers une réappropriation de leur consommation alimentaire quotidienne ? Les Jardins Familiaux de Développement Social représentent une réponse cohérente.

Les jardins et leurs effets positifs sur la santé

Plusieurs études concernant les jardins montrent qu'ils constituent un bon outil de prévention tant sur le plan de la santé physique (activité), que physiologique (nutrition) ou psychique (estime de soi...). En effet, nombreux sont les jardiniers qui indiquent qu'ils consomment des légumes frais et de qualité depuis l'obtention de leur parcelle, qu'ils auto produisent partiellement ou totalement leurs besoins en fruits et légumes qu'ils mangent directement ou qu'ils

conservent selon la densité de production, qu'ils entretiennent des relations plutôt conviviales avec leur entourage etc...Ils ont l'occasion de construire ou d'entretenir une culture de l'alimentation transmise entre générations et pour les ménages ayant des enfants, c'est l'opportunité de les initier au goût.

Ces témoignages sont généralement recueillis auprès de personnes bénéficiaires de jardins familiaux classiques qui sont dotées de savoir-faire et plutôt bien intégrées. Ces jardiniers possèdent donc les ressources nécessaires, à savoir : des capacités techniques, des capacités à s'organiser, un outillage adapté, un espace, un sentiment commun d'appartenance...Ces jardins ne sont cependant pas universels. Il est illusoire d'imaginer qu'ils sont adaptés à tous ceux qui manquent de ces ressources.

Des publics précaires sous représentés

Pour faire face à leurs difficultés inhérentes à l'alimentation, les ménages démunis tireraient judicieusement partie du fruit de leur travail dans un jardin potager. Encore faudrait-il qu'ils puissent avoir accès à une parcelle. Or, cette catégorie de la population est peu représentée dans les jardins familiaux. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : pénurie des jardins familiaux sur le territoire, répartition territoriale des jardins existants qui n'est plus en adéquation avec les caractéristiques sociales de la population, modes d'attribution des parcelles...Selon les territoires, entre quinze et vingt pour cent des habitants du logement social souhaitent disposer

d'une parcelle. Le besoin est donc considérable. Quant à la façon d'animer ces jardins familiaux, elle apparaît inadaptée aux publics en difficulté sociale. En effet, les activités proposées s'appuient plus sur la production que sur la préparation et la dégustation des aliments. **Pourtant il semblerait nécessaire de cibler les actions « du jardin à l'assiette » pour susciter l'intérêt et la participation d'un public qui peut être détaché des préoccupations, de repères et de savoir-faire liés tant au jardinage qu'à la cuisine.**

Des jardins, oui mais avec quels objectifs et quelle méthode ?

Exigeant, le PADES ne se laisse pas détourner de ses valeurs et par conséquent n'apporte pas son expertise pour l'élaboration de projets innovants portant par exemple sur :

- > les nouveaux concepts de jardins potagers verticaux,
- > la manière d'aménager des espaces cultivés pour faciliter la rencontre et l'expression artistique des plus initiés d'un quartier,
- > la création d'une association pour l'animation de jardins éphémères déplacés au bout de quelques mois pour faire place à un projet de construction immobilière.

Ces initiatives, souvent encouragées par les collectivités locales au nom de la démocratie participative et du développement durable, ciblent des jardins surtout fréquentés par des habitants soucieux d'innovation et de convivialité et à qui les modes de fonctionnement associatifs conviennent parfaitement. Mais

l'objectif de mixité sociale défendu par le PADES et qu'on attend de ces jardins est rarement atteint : les ménages précaires ne les fréquentent pas. **C'est pourquoi, les jardins familiaux de développement social qui permettent la création de jardins d'autoproduction avec la participation de tous les habitants méritent d'être mieux connus et développés. Ils sont constitués d'un ensemble de parcelles individuelles que chaque ménage cultive à son idée. Sur ce plan, ils ne sont guère différents des jardins familiaux classiques. Leur spécificité tient cependant dans la réalisation des points suivants :**

- > **Une conception participative de l'équipement.** La création, l'aménagement et le fonctionnement quotidien d'un groupe de jardins familiaux doit s'appuyer sur des démarches réellement participatives. L'erreur la plus courante consiste à faire appel à un cabinet d'architectes-paysagistes - urbanistes qui, après avoir organisé une ou deux réunions et distribué un questionnaire, va concevoir l'aménagement d'un terrain qui sera livré aux habitants clés en main. Au contraire, il s'avère essentiel que les candidats jardiniers et les habitants du quartier soient associés très tôt aux diverses étapes de la conception des jardins et de leur aménagement. Cela demande du savoir-faire et du temps. Lorsqu'un terrain destiné à la création d'un jardin est disponible, il convient de donner une information sommaire aux habitants proches de ce terrain, si possible grâce à un porte à porte. **Cette information générale doit faire en sorte que les personnes qui en ont le plus besoin, et qui sont parfois en retrait, puissent aussi bénéficier des jardins.** Cette phase d'information générale sera suivie d'une phase de concertation collective au cours de laquelle on cherche à prévoir avec tous les jardiniers potentiels comment s'organisera le jardin.
- > **De la mixité sociale.** Un des objectifs principaux de ces jardins est de lutter contre les inégalités d'accès et donc de favoriser l'accueil et l'initiation au jardinage des publics en difficulté sociale, au même titre que les autres. Toutefois pour éviter l'effet

stigmatisant d'un « jardin des pauvres » et pour en faire un outil d'intégration sociale, culturelle et d'échanges inter générationnels, il est indispensable de diversifier le recrutement des jardiniers.

- > **Une animation qualifiée.** Compte tenu des différences de statut et de culture entre les jardiniers, il s'agit de ne pas confier la gestion et l'animation du groupe de jardins à une association autonome des titulaires des parcelles. Trop souvent, il en résulte des prises de pouvoir et des relations de domination. Les jardiniers sont locataires d'un équipement collectif. **Une animation professionnelle extérieure et qualifiée est indispensable pour gérer avec transparence l'attribution des parcelles, dynamiser la vie collective, transmettre des savoir-faire techniques et s'assurer que tous puissent participer à son organisation.**
- > **L'autoproduction alimentaire.** Si le jardin peut être un lieu de loisir, sa fonction productrice reste centrale. **Il doit être un lieu d'initiation aux pratiques qui favorisent l'autonomie alimentaire et l'accès à une nourriture saine, diversifiée et riche en saveurs.**
- > **L'ouverture au territoire.** Dans la mesure du possible, ces jardins sont conçus comme des espaces ouverts, adaptés aux spécificités du territoire, outils polyvalents d'une politique publique de développement social. On cherche à y établir un équilibre entre espace privé et espace public.
- > **Éducation à l'environnement.** La culture biologique est recommandée aux jardiniers. Par ailleurs le recueil des déchets ménagers pour le compostage permet d'intéresser aux jardins une population beaucoup plus large que celle des jardiniers. Le compostage réduit le coût de l'élimination des déchets. Rappelons que les déchets ménagers utilisables représentent de l'ordre de 30 % du total des déchets. **Dans un jardin, réserver une parcelle à l'intention des écoles permet d'associer les enfants, d'évoquer les questions du développement durable et l'intérêt d'une alimentation de saison et équilibrée.**

LE PADES

Le PADES (Programme Autoproduction & Développement Social) travaille depuis 15 ans sur la diffusion des activités d'autoproduction. On entend par autoproduction la capacité à produire des biens et des services par soi-même, pour soi et son entourage, sans échanges monétaires. Les activités d'autoproduction sont multiples, elles concernent aussi bien la rénovation de son propre logement, la réparation de son mode de déplacement (vélo, automobile), des ateliers couture, la préparation de plats cuisinés (ateliers cuisine) ou encore la production de ses propres légumes. Ces activités lorsqu'elles sont bien conduites peuvent à moindre coût produire des effets sociaux très intéressants pour peu qu'elle touche les publics qui en ont réellement besoin.

Le PADES apporte un soutien méthodologique par le biais d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour aider des collectivités territoriales ou des opérateurs à préciser un projet et le faire démarrer dans de bonnes conditions.

Plusieurs politiques à savoir concilier

La volonté politique qu'elle soit nationale, communale, intercommunale ou suscitée par un bailleur est indispensable à la création, au développement et à la pérennisation de jardins familiaux de développement social. Ce soutien politique peut être obtenu par la garantie d'une démarche de création réalisée avec méthode qui s'intégrera aux réalités d'un territoire dans ses dimensions urbaines, esthétiques, symboliques et sociales.

Cela ne va pas de soi. **L'expérience montre que de nombreuses personnes ont mémorisé des références de jardins privatifs ou de « jardins ouvriers » (alignement de parcelles identiques en périphérie, clôture, abris individuels...) qui les empêchent de penser tout ce qui n'entre pas dans leurs schémas de représentations.** Décider de la création de jardins innovants, c'est prendre un risque. Risque qui peut être contrôlé si le décideur (élu à la santé, à la politique de la ville, au développement durable, à l'action sociale, représentant HLM...) et ses partenaires sont convaincus de l'intérêt du nouvel outil.

Chaque décideur peut s'appuyer sur des textes et dispositifs nationaux et européens en matière de création de jardins en milieux urbains. En voici quelques-uns :

Le pacte de solidarité écologique

Le Pacte de solidarité écologique a été lancé fin 2009, comme un « pilier social du Grenelle Environnement » et portant le projet d'une nouvelle société à responsabilité sociale et environnementale d'ici 2020. Le Pacte a comme objectif de rendre accessible à tous le développement durable et de mettre en avant la réduction des inégalités sociales et environnementales comme projet collectif. Il repose sur 3 valeurs clés: la solidarité, la liberté et la citoyenneté.

Il reprend dans la mesure 9 de l'axe I, le développement de jardins familiaux de développement social dans les quartiers relevant de la politique de la ville et plus particulièrement dans les quartiers inscrits en rénovation urbaine.

Le Programme National pour l'Alimentation (PNA)

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche apporte son soutien aux initiatives relatives à l'alimentation. Dans le cadre d'un appel à projet à projets lancé au mois d'avril 2011 dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, il a apporté son concours financier aux organismes publics et privés à but non lucratifs (associations, collectivités locales, fédérations de professionnels...) œuvrant dans les domaines de l'alimentation, au sens large du terme.

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

La démarche de Gestion urbaine de proximité (GUP) est l'ensemble des actes visant à améliorer le fonctionnement global des quartiers, par une gestion concertée au plus près des besoins et des usages. Elle implique une meilleure coordination de l'ensemble des acteurs, publics et privés, qui concourent à l'amélioration du cadre de vie : les collectivités locales et leurs regroupements (desquels relèvent l'entretien des espaces publics, la gestion des espaces verts, l'éclairage public, ainsi que l'enlèvement des ordures et encombrants), les bailleurs sociaux (desquels relèvent l'entretien du patrimoine et la qualité de service rendu aux locataires), les services de l'État, les associations, les habitants (dont la participation à la démarche de GUP est importante pour identifier les besoins) et le cas échéant, les syndicats de copropriétaires.

La Gestion urbaine de proximité constitue un levier important pour donner de la cohérence à des initiatives souvent nombreuses et mieux mutualiser les moyens. Elle permet ainsi d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, qui constituent bien souvent une préoccupation importante de ces derniers.

La Politique de la Ville

Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ont succédé en 2007 aux contrats de ville comme cadre du projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficultés. Le contrat urbain de cohésion sociale est un contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires (associations, organismes publics et privés) à mettre en œuvre

des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement...).

De par sa double fonction sociale et urbaine, les jardins familiaux de développement social répondent aux objectifs de la politique de la ville. Les principes d'action participative et multipartenariale qu'ils supposent correspondent aux « principes fondamentaux » de la politique de la ville.

L'ANRU

Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) institué en 2003 pour la ville et la rénovation urbaine consacre d'importants moyens pour la transformation des quartiers les plus fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Ces efforts portent à la fois sur les logements, les équipements publics et les aménagements urbains. La mise en œuvre de ce programme a été confiée à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Celle-ci apporte son soutien financier aux collectivités locales, aux établissements publics et aux organismes privés ou publics qui conduisent des opérations de rénovation urbaine dans les ZUS et dans les quartiers présentant les mêmes difficultés socio-économiques. Il est prévu de rénover 490 quartiers répartis dans toute la France d'ici 2013.

L'une des originalités de l'ANRU est la valorisation de la « démarche de projet » de la collectivité. L'agence permet aux maires et aux élus locaux de mettre en œuvre leur vision de désenclavement des quartiers « afin de promouvoir un mode d'organisation sociale qui englobe la ville dans son ensemble ».

François Cottreel,
chargé de mission au Pades

Pour aller plus loin

Plusieurs textes et études sont téléchargeables sur le site :
www.padesautoproduction.net

Daniel Cérézuelle et Guy Roustang
« L'Autoproduction accompagnée : un levier de changement »
ères, 2010

Marcel Marloie est chercheur à l'Unité de recherches sur les paysanneries, les territoires, l'environnement, les marchés et les politiques publiques (MONA) de l'Institut National de la recherche Agronomique (INRA). Ses travaux l'ont amené à travailler sur la question des jardins collectifs en Russie (voir les publications sur le site : http://www.ivry.inra.fr/mona/publications_chercheurs/Toutes-Publis/Toutes_Pub_Marloie.html)

Hachis au potiron du chef



4 personnes



Facile



Préparation : 30 mn
Cuisson : 30 mn + 30 mn

Ingrédients



800 g de potiron



400 g de pommes de terre à purée (ou flocons de pommes de terre) ou 400g de céleri rave en purée



1 gros oignon



400 g de viande cuite (reste de viande mijotée : bœuf, agneau...)



20 cl de lait



100 g de fromage râpé (comté, emmental...)



40 g de beurre



2 cuillères à soupe d'huile pour la cuisson



4 cuillères à soupe de chapelure (ou 2 biscottes écrasées)



Persil

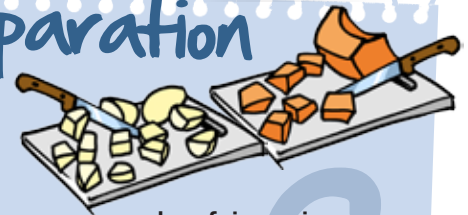


Muscade

Sel, poivre

Préparation

• Éplucher le potiron et les pommes de terre et les couper en dés



• Les faire cuire en les recouvrant d'eau salée (20 mn environ)



• Bien les laisser égoutter dans une passoire



• Émincer l'oignon et le faire revenir à feu doux dans l'huile. Ajouter le persil et la viande hachée ou finement émincée. Assaisonner (sel, poivre)



• Écraser les pommes de terre et le potiron en y versant le lait et la moitié du fromage pour obtenir une purée onctueuse. Ajouter la muscade et si nécessaire du sel et du poivre.



• Sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé, installer 4 petites boîtes de conserves vides, propres et ouvertes des deux côtés. Y dresser vos hachis individuels en alternant une couche de purée, une de viande, une de purée. Recouvrir du fromage restant, de chapelure et de beurre en petits dés.



• Mettre 20 mn au four (thermostat 7-210°).



• Poser délicatement chaque boîte sur une assiette puis retirer la boîte (par le haut). Parsemer de persil et servir.



Le jardin de Rougemont à Sevran (Seine Saint Denis)

La ville de Sevran, située en Seine Saint Denis, a créé, il y a trois ans, le jardin du quartier « Rougemont » dans le cadre d'une démarche de rénovation urbaine. C'est le résultat d'une large concertation avec les habitants dès le début du projet. Cette concertation a rassemblé en moyenne 50 personnes pendant plus d'un an. La rencontre des habitants dans les cages d'escaliers et la diffusion de tracts ont été nécessaires afin de toucher la diversité des populations en s'adaptant à leurs propres modes de communication.

Cinquante-trois parcelles de 10, 20 et 30 m² sont aujourd'hui pleinement occupées. On y trouve de nombreuses plantations (maïs, fèves, courgettes, potiron, menthe...) qui entrent dans les préparations culinaires des familles. Le long des allées les enfants peuvent s'initier au jardinage avec l'école ou le centre de loisirs. Un animateur employé par le service « parcs et jardins » de la ville coordonne le projet.

« L'animateur est essentiel, il est là pour garantir le maintien du projet initial, c'est-à-dire l'ouverture du jardin à un maximum d'habitants du quartier et que cela reste un espace public, que les valeurs de solidarité et d'entraide restent en place. »

Joël Humbert, animateur, chef de projet

Une organisation collective

Situées en pied d'immeuble, les 53 parcelles ont été attribuées en fonction de l'implication des populations au projet et par tirage au sort afin de faciliter les relations entre personnes d'origines et de cultures différentes. Une participation financière annuelle est demandée. Elle tient compte de la taille de la parcelle et s'échelonne entre 20 et 40 €/an.

Un règlement intérieur élaboré collectivement notifie les principes de fonctionnement du jardin basés sur des valeurs de

partage, de respect, de savoir, de convivialité et de tolérance. Il rappelle également les moments d'animation et de gestion collective du jardin (temps de réunions de coordination entre les jardiniers et leurs représentants).

« Le jardin n'est pas seulement un lieu de culture, c'est également un lieu de vie où les enfants et les familles ont leur place. »

Un aménagement qui favorise l'échange entre habitants-jardiniers

3 îlots de jardins sont inclus dans un triangle. Au milieu de l'ensemble un bassin a été aménagé pour recevoir l'eau de la nappe phréatique relevée par une éolienne. 3 puits approvisionnent les îlots où se retrouvent les jardiniers et les jardinières munis de leur arrosoir. Des zones de détente accessibles à tous ont été aménagées. Prochainement un bâtiment devrait être construit pour stocker le matériel et permettre aux habitants du quartier et aux jardiniers de se rassembler lors de manifestations festives.

« Avant d'avoir une parcelle au jardin, je ne mangeais plus trop de salades ni de tomates. maintenant je me mets à en manger, parce que le goût n'est pas du tout pareil. C'est quand même meilleur, c'est naturel. »

Sylvie satisfaite de cultiver son jardin au pied de son immeuble

Des perspectives

Les premières saisons de mise en culture ont été très prometteuses. La ville vient d'achever l'aménagement d'un nouveau jardin situé dans le quartier des Beaudottes sur le même mode participatif des habitants et prévoit d'aller encore plus loin dans les années à venir.

Le PADES a fait réaliser un film de 12 minutes sur les jardins de Sevran. On peut le visionner sur le site : www.padesautoproduction.net

LES POTAGERS DE LA VILLE DE DÉTROT (USA)

On les appelle les community gardens, et il s'en crée tous les jours à Détroit, depuis le début de la crise de la Ville, liée au déclin de l'industrie automobile au cours des années 1990.

Le déclin s'est notamment traduit par l'abandon de la ville par sa population, principalement les classes moyennes : l'ancienne capitale de l'automobile est passée au cours de la dernière décennie de près de 2 millions d'habitants à moins de 800 000 aujourd'hui, au rythme de 800 départs chaque mois.

Dans la ville fantôme, un paysage sinistré d'usines, centres commerciaux, bureaux, gares abandonnés. Des milliers de maisons et de parcelles aussi. Une population appauvrie, un taux de chômage vertigineux. Mais une réaction salutaire de la part des habitants s'observe, qui font appel à une ressource inattendue : le jardinage urbain ! Squats des terrains abandonnés (150 km² de friches et pas moins de 200 000 parcelles de terre à l'abandon en plein centre-ville, en 2010) pour le jardinage individuel, initiatives menées par des associations de bénévoles qui produisent des fruits et des légumes pour eux-mêmes mais aussi mis gratuitement à disposition des populations les plus pauvres, ou encore promoteurs de l'urban farming (fermes urbaines), hommes d'affaires qui lancent le projet commercial de proposer des fruits et légumes à acheter en les cueillant soi-même. **Le jardinage urbain s'avère être une véritable ressource de sécurité alimentaire, dans une situation générale de crise et de perte de l'emploi.**

« Les Jardins de Detroit » de Judith Perrignon, revueXXIn°12-Automne2010, <http://www.revue21.fr/Les-jardins-de-Detroit>.